

---

# SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 3 SEPTEMBRE 2019 À 20 H 53

---

## ORDRE DU JOUR

---

1. **Ouverture de la séance**
2. **Renonciation à l'avis de convocation**
3. **Adoption de l'ordre du jour**
4. **Propositions**
  - 4.1. Travaux publics - Dépôt d'une demande dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures de transport actif, volet 3
5. **Avis de motion et règlement**
  - 5.1. Avis de motion et présentation du *Règlement n° 2019-597 modifiant le Règlement de zonage n° 480-85 relativement à sa concordance au Règlement sur le Plan directeur d'aménagement et de développement R.V.Q. 990 comme modifié par le Règlement n° 2019-596*
  - 5.2. Avis de motion et présentation du *Règlement n° 2019-599 modifiant le Règlement de zonage n° 480-85 afin de créer la zone RB/A-22 à partir des lots 2 814 967, 2 814 989, 5 558 886, 5 558 887, 3 055 589 et 2 814 870 afin d'y permettre uniquement l'usage d'habitation unifamiliale isolée et de fixer la marge de recul avant minimale à 20 mètres nonobstant toutes autres dispositions concernant les marges de recul du Règlement de zonage n° 480-85*
6. **Période de questions des citoyens**
7. **Période d'intervention des membres du conseil**
8. **Clôture de la séance**